

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Première session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 21 - 23 janvier 1997**

## PROJETS APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF

Point 9 b) de l'ordre du  
jour

**F**

Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.1/97/9-B/Add.4**

17 décembre 1997

ORIGINAL: FRANÇAIS

## PROJET ZAIRE 5732

(WIS No. ZAI 0573200)

### Sécurité alimentaire à Kinshasa

Durée du projet	Deux ans
Coût total pour le PAM	2 517 443 dollars
Nombre de bénéficiaires	40 000

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

This document is produced in a limited number of copies. Delegates and observers are kindly requested to bring it to the meetings and to refrain from asking for additional copies

## NOTE TO THE EXECUTIVE BOARD

**This document is submitted for information to the Executive Board.**

Pursuant to the decisions taken on the methods of work by the Executive Board at its First Regular Session of 1996, the documentation prepared by the Secretariat for the Board has been kept brief and decision-oriented. The meetings of the Executive Board are to be conducted in a business-like manner, with increased dialogue and exchanges between delegations and the Secretariat. Efforts to promote these guiding principles will continue to be pursued by the Secretariat.

The Secretariat therefore invites members of the Board who may have questions of a technical nature with regard to this document, to contact the WFP staff member(s) listed below, preferably well in advance of the Board's meeting. This procedure is designed to facilitate the Board's consideration of the document in the plenary.

The WFP focal points for this document are:

Deputy Regional Director: V. Sequeira tel.: 5228-2301

Desk Officer: S. Porretti tel.: 5228-2383

Should you have any questions regarding matters of dispatch of documentation for the Executive Board, please contact the Documentation and Meetings Clerk (tel.: 5228-2641).



1. Le Zaïre a connu une longue crise politique, l'effondrement du secteur public et du système bancaire, une forte diminution des financements liés à la coopération pour le développement et une stagnation de la production, cette crise a conduit à une dégradation régulière des conditions de vie et à un accroissement considérable du chômage et de la pauvreté qui a provoqué une migration importante des populations rurales vers les centres urbains.
2. Cette situation touche particulièrement Kinshasa où l'on estime que la population est passée, en dix ans, de trois à cinq millions d'habitants. Une partie importante de cette population est constituée de cultivateurs (environ 400 000 personnes) qui se sont installés dans la proche banlieue, autour des marais du "Pool Malebo". Les bénéficiaires du projet seront les 5 000 futurs attributaires des terres et leur famille, soit au total quelque 40 000 personnes. Environ 70 pour cent des bénéficiaires sont des femmes.
3. Les études menées par la FAO ont permis de définir, entre autres, que la plaine inondable du Pool Malebo a un potentiel agricole considérable et présente des conditions très favorables à sa mise en valeur pour la culture du riz, à savoir: une surface potentielle d'environ 6 000 hectares, une disponibilité permanente en eau et une énorme source de main-d'oeuvre à proximité.
4. Ces études sont également mises à profit par l'Union européenne qui est en train de financer un projet pilote (dans la même zone et avec les mêmes modalités d'intervention que le présent projet) pour la mise en valeur d'une première tranche de 200 hectares. D'autres bailleurs de fonds financent certaines activités de base du projet: l'Italie a financé la réhabilitation du laboratoire de biologie et la Belgique est le plus important bailleur de fonds du Centre de développement intégré (CDI)-Bwamanda, l'ONG qui sera chargée de l'exécution du projet.
5. Le projet profitera aussi de l'expérience acquise dans le cadre du programme financé par la coopération chinoise dans les années 1980-90, qui fut abandonné à la suite des émeutes de 1992. Ce programme a laissé des infrastructures qui serviront de point de départ au développement du projet.
6. L'objectif du présent projet, qui s'intègre aux actions menées par les bailleurs de fonds susmentionnés, est la mise en valeur de 2 000 hectares, qui permettrait de produire chaque année entre 12 000 et 16 000 tonnes de riz (soit environ 10 pour cent des importations annuelles de la ville de Kinshasa), avec deux cycles de production par an.
7. La stratégie du projet s'articule autour de trois ans:
  - a) achats locaux (3 590 tonnes de denrées alimentaires) visant à favoriser l'écoulement de la production des zones excédentaires du nord vers Kinshasa;
  - b) encadrement technique pour l'aménagement des terres;
  - c) appui logistique et formation de paysans (hommes et femmes), réunis dans les groupements paysans, visant à leur faciliter l'accès aux marchés.
8. L'aide alimentaire présente un net avantage sur la rémunération en espèces, étant donné les dévaluations continuelles de la monnaie locale, associées au manque constant d'approvisionnement en denrée de base de la ville de Kinshasa. Cette aide servira aussi à inciter les volontaires à se consacrer entièrement aux travaux d'aménagement.





